ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Mai-juin 1985

Afrique

Missions du délégué général

En mai et juin, M. Jean-Marc Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, a effectué une série de missions, qui l'ont conduit tour à tour au Mozambique, au Zimbabwé, en République d'Afrique du Sud et en Angola.

Du 13 au 20 mai, le délégué général a séjourné au *Mozambique* et, à Maputo, il a été reçu par le président de la République, M. Samora Machel, et s'est entretenu notamment avec le Dr Fernando Vaz, vice-ministre de la Santé.

Du 20 au 24 mai, à Hararé *(Zimbabwé)*, M. Bornet a discuté avec le ministre de l'Intérieur la question de la protection des personnes détenues pour raison de sécurité.

Le délégué s'est rendu ensuite en *République d'Afrique du Sud.* A Prétoria, il a fait le point avec les délégués du CICR sur le rôle et les activités du CICR en Afrique du Sud et en Namibie/Sud-Ouest africain, particulièrement dans la situation de troubles et de tensions internes prévalant dans cette partie du continent africain.

Du 5 au 12 juin, en *Angola*, M. Bornet a procédé, avec la délégation, à une réévaluation des programmes d'assistance du CICR pour la période suivant l'époque des moissons, soit à partir du mois de septembre. Le délégué général a également rencontré les responsables de la «Croix-Rouge angolaise», avec lesquels il a passé en revue les différents aspects de la collaboration du CICR avec cette société.

Angola

L'action de secours du CICR en faveur des personnes déplacées sur les hauts plateaux des provinces de Huambo, Benguela et Bié (région appelée le «Planalto») s'est poursuivie aux mois de mai et de juin: respectivement 1155 tonnes et 831 tonnes de vivres ont été distribuées à quelque 100 000 bénéficiaires. En juin, compte tenu des améliorations constatées dans l'état nutritionnel des populations affectées, grâce à la saison des moissons et aux résultats de l'assistance fournie par le CICR, les distributions de secours ont été temporairement réduites, priorité étant donnée à la préparation des programmes de la prochaine période difficile, prévue à partir de septembre.

Les routes et la voie ferrée desservant les zones opérationnelles du «Planalto» étant inutilisables à cause de l'insécurité, le CICR a continué d'acheminer par avion, depuis la côte jusqu'aux provinces de l'intérieur du pays, tous les secours amenés par bateaux jusqu'en Angola. C'est ainsi qu'au cours du premier semestre de l'année, 21 navires ont déchargé 13 158 tonnes de vivres et 132 tonnes de secours non alimentaires, d'équipement et de véhicules, dans les ports de Luanda, Lobito et Namibé: trois avions gros-porteurs ont assuré un pont aérien pour transporter 7432 tonnes de vivres jusqu'aux villes de Huambo, Kuito et Benguela, d'où six appareils de petite capacité ont approvisionné les différents points de distribution dans les municipalités, en effectuant 6514 vols.

Sur le plan médical, les équipes du CICR ont fait régulièrement des missions pour évaluer la situation alimentaire des personnes assistées. Dans les 22 centres médico-nutritionnels en place depuis le 1er janvier 1985, entre 5000 et 12 000 enfants sous-alimentés ont reçu des aliments et des soins; de même, des secours sous forme de couvertures, vêtements et savon ont été remis à leurs parents accompagnateurs, dont le nombre a varié entre 73 000 et 95 000 personnes. A la fin du mois de juin, la plupart de ces centres ont été provisoirement fermés, pour les raisons signalées plus haut, à l'exception de ceux situés dans les capitales provinciales de Huambo et de Bié.

Par ailleurs, durant les six premiers mois de l'année, les équipes médicales du CICR ont donné près de 10 000 consultations dans les agglomérations des régions opérationnelles, tandis que quelque 80 000 patients étaient examinés par le personnel médical angolais. Le CICR a fourni, en outre, des médicaments et du matériel médical aux hôpitaux et dispensaires où il pouvait en contrôler

l'usage. Il a enfin procédé à l'évacuation de 612 blessés de guerre ou grands malades vers des hôpitaux de province et a ramené chez eux 817 patients arrivés au terme de leur traitement.

République d'Afrique du Sud

Les délégués du CICR basés à Prétoria ont effectué un certain nombre de missions à travers tout le pays, au cours desquelles des contacts ont été établis avec les autorités locales à tous les niveaux. Sur la base des résultats de ces missions, le CICR a décidé de renforcer sa présence dans les principales régions de l'Afrique du Sud, y compris les «homelands»; la tâche essentielle des délégués consistera, en collaboration avec les autorités locales et les filiales de la Société nationale de la Croix-Rouge, à apporter le maximum de protection aux victimes de la situation qui prévaut dans le pays.

La délégation de Prétoria a poursuivi, par ailleurs, ses programmes d'assistance en faveur des détenus et de leurs familles dans le besoin. Les secours distribués pendant le premier semestre de l'année (colis de vivres, frais de déplacement pour les personnes rendant visite à leurs parents détenus) ont représenté un montant de 211 700 francs suisses.

Ethiopie

L'assistance fournie aux personnes affectées par la sécheresse et la situation conflictuelle en Ethiopie, entreprise dans le cadre de l'opération conjointe du CICR et de la Croix-Rouge éthiopienne, a marqué un net accroissement au cours des mois de mai et de juin.

En mai, le CICR a distribué des rations mensuelles de vivres à 653 116 bénéficiaires, dans 45 points de distributions en Erythrée, au Tigré, au Gondar, dans le Nord-Wollo et le Harrarghé. Cela représente un total de 8993 tonnes, soit quelque 2200 tonnes de plus qu'en avril. En outre, 577 tonnes de semences ont été remises à 41 029 familles.

En juin, le nombre des bénéficiaires de l'assistance du CICR a encore augmenté, passant à 719 489 personnes, pour 10 877 tonnes de vivres distribuées; de plus, 691 tonnes de semences ont été fournies à 31 019 familles.

L'augmentation du nombre de personnes assistées correspond, d'une part, à la persistance de la situation alimentaire déplorable et, d'autre part, aux besoins accrus dans les régions où sévit la famine, et particulièrement dans le Nord-Wollo, le Gondar oriental et le Tigré. Dans cette dernière province, l'acheminement des secours par avion a pris une importance primordiale, les convois routiers ne pouvant parvenir ni à Mékélé, ni à Axoum, ni à Adwa, par suite de l'insuffisance des moyens de transport et en raison de l'insécurité. Les quantités de vivres nécessaires (pour distribution immédiate et pour constitution de stocks) ont été acheminées par quatre ou cinq avions gros-porteurs, opérant à partir d'Addis-Abéba et d'Asmara. De plus, une flotte aérienne composée de cinq avions de petite capacité a permis d'assurer l'approvisionnement d'agglomérations disposant de pistes d'atterrissage.

Sur le plan médical, les équipes du CICR ont continué d'effectuer des tournées d'évaluation pour contrôler l'état sanitaire et alimentaire des populations affectées. Des médicaments et du matériel médical ont été fournis aux centres de santé, aux cliniques et aux dispensaires. Cette assistance a représenté 399 646 francs suisses pour le premier semestre de l'année. Par ailleurs, les équipes médicales du CICR se sont efforcées de combattre une épidémie de diarrhée qui sévissait à Maychew et s'était étendue à Axoum, Adwa, Areza et Barentu; à la fin du mois de juin, l'épidémie était maîtrisée et le nombre des victimes diminuait rapidement.

Ouganda

Au cours du premier semestre de l'année, les délégués basés à Kampala ont visité 40 lieux de détention (postes de police et prisons), où ils ont vu 8732 détenus, dont 1676 relevant des compétences du CICR. Des secours ont été distribués durant ces visites.

Le CICR a continué, par ailleurs, d'assister les populations déplacées, regroupées dans les camps de transit de Busunju, Kibizi et Nakazi. De même, des vivres ont été remis en faveur des personnes déplacées à Kampala et des vêtements distribués aux réfugiés arrivant dans les camps gérés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Au total, 560 tonnes de secours (vivres, couvertures) ont été ainsi fournis entre janvier et fin juin.

Zaïre

Au cours des mois de mai et de juin, les délégués du CICR ont continué de visiter des lieux de détention, tant à Kinshasa qu'en province (Mbuji-Mayi, Kalémié). Ils ont vu au total 128 détenus, auxquels ils ont remis divers secours.

Amérique latine

Salvador

Les délégués du CICR ont enregistré, au mois de mai, 133 nouveaux détenus, au cours de 200 visites effectuées dans des lieux de détention relevant soit du ministère de la Justice, soit de celui de la Défense; en juin, ils ont vu 106 nouveaux détenus, lors de 156 visites. A trois reprises, au cours de ce même mois, le FMLN a libéré, par l'intermédiaire du CICR, des groupes de soldats qu'il avait capturés, au total 26 militaires et 2 civils, que les délégués ont raccompagnés jusqu'à leur lieu de résidence.

L'assistance alimentaire fournie aux populations civiles affectées par les combats s'est élevée, en mai, à près de 110 tonnes, en faveur de 124 000 personnes; en juin, 1026 tonnes de secours ont été distribuées à 117 800 bénéficiaires.

Les équipes médicales du CICR et de la Croix-Rouge salvadorienne, basées à San Salvador et à San Miguel, ont donné 13 871 consultations (dont 2213 examens dentaires), lors de leurs déplacements sur le terrain. Elles ont, en outre, effectué une douzaine d'évaluations nutritionnelles dans les villages assistés. Par ailleurs, des médicaments et du matériel médical ont été distribués selon les besoins dans des hôpitaux, des centres de santé, des écoles ou remis à des cliniques mobiles.

Par ailleurs, le médecin-chef du CICR et le délégué général adjoint pour l'Amérique latine ont séjourné du 17 au 20 juin à San Salvador en vue de réévaluer l'ensemble de l'action d'assistance médicale et matérielle du CICR.

Pour ce qui est de la diffusion des règles essentielles du droit humanitaire et des principes de la Croix-Rouge, les délégués du CICR ont donné 24 exposés ou conférences devant quelque 3500 personnes (officiers, hommes de troupe, membres de la police, volontaires de la Croix-Rouge salvadorienne).

Nicaragua

Les délégués du CICR ont visité, en mai, la prison de Bluefields, regroupant 104 détenus, et, en juin, celle de la Zona Franca, où 559 personnes étaient détenues pour raison de sécurité; ils se sont entretenus sans témoin avec 324 d'entre eux.

Au total, 16 visites ont été effectuées, au cours du premier semestre de l'année, dans 14 lieux de détention, à savoir les deux prisons de Managua (Tipitapa et Zona Franca), six prisons en province (Chinandega, Matagalpa, Esteli, Juigalpa, Granada et Bluefields), cinq colonies agricoles aux environs de la capitale, ainsi que l'hôpital Lenin Fonseca. Durant ces visites, les délégués du CICR ont eu accès à 2083 détenus pour motifs de sécurité, dont 296 ont été vus pour la première fois et enregistrés.

Durant la même période, l'assistance fournie aux détenus, sous forme de rations alimentaires mensuelles, s'est élevée à 152 tonnes, représentant une valeur de 543 000 francs suisses. En outre, des vivres pour un montant de 181 000 francs ont été remis aux familles de détenus dans le besoin. Des médicaments et du matériel médical (coût: 49 600 francs) ont été également distribués, en fonction des besoins, aux infirmeries des prisons.

Entre le 1er janvier et le 30 juin, le bureau de l'Agence de recherches du CICR à Managua a enregistré 737 demandes de recherche de disparus; il a procédé, en outre, à l'échange de plus de 4000 messages familiaux, entre, d'une part, les détenus et leurs familles et, d'autre part, en faveur des personnes déplacées ou des réfugiés.

En coopération avec la Croix-Rouge du Nicaragua, le CICR a poursuivi son programme d'assistance en faveur des personnes déplacées (pour la plupart des Indiens Miskitos établis dans les régions situées le long de la côte atlantique). Acheminés par bateaux de Puerto Cabezas (province de Zelaya Norte) et de Bluefields (province de Zelaya Sur), des vivres, des couvertures, des ustensiles de cuisine, ainsi que des médicaments de base ont été distribués aux populations déplacées, en coordination avec l'Institut nicaraguayen du bien-être social (INSSBI). Pour les six premiers mois de l'année, cette action a représenté 246 tonnes de secours, pour une valeur de 397 000 francs suisses, et a touché quelque 7600 bénéficiaires. En outre, le CICR a fourni des secours aux filiales de la Société nationale, pour distribution aux personnes déplacées dans différentes régions (5000 bénéficiaires).

Asie-Pacifique

Mission du délégué général

M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie et le Pacifique, a séjourné du 27 au 29 juin à Taïwan, où il a rencontré notamment les vice-ministres de l'Intérieur et de l'«Overseas China Department», le directeur des affaires consulaires au ministère des Affaires étrangères, le président de la Croix-Rouge et le président de la «Free Relief Association». Les entretiens ont porté sur différents problèmes humanitaires d'intérêt mutuel.

Pakistan

La délégation du CICR au Pakistan a poursuivi ses programmes d'assistance médicale dans le cadre de l'action menée en faveur des blessés afghans victimes des combats à l'intérieur de leur pays.

Pendant tout le premier semestre de 1985, les hôpitaux du CICR à Peshawar et à Quetta ont connu une importante activité. L'hôpital chirurgical de Peshawar a quasiment été occupé au maximum de sa capacité: il a accueilli 908 patients et procédé à 820 opérations chirurgicales, donnant en outre des soins à 5276 patients ambulatoires.

Une quatrième équipe ambulancière a été mise sur pied, dans les derniers jours de juin, à Khar, dans la région de Bajaour. Les quatre équipes ambulancières (basées à Parachinar, Miram Shah, Wana et Khar), formées de personnel du Croissant-Rouge pakistanais, ont donné des soins à 448 blessés et en ont évacué 315 sur l'hôpital de Peshawar.

Le centre pour paraplégiques a, lui aussi, été occupé presque au maximum au cours des six premiers mois de l'année: il a admis 87 patients. Le centre orthopédique a, quant à lui, produit 224 prothèses. Pour sa part, le centre de collecte du sang a continué à couvrir les besoins de l'hôpital de Peshawar.

Concernant l'hôpital chirurgical du CICR à Quetta, son taux d'occupation a été de 85 à 90%. Du 1er janvier au 30 juin, il a enregistré 393 admissions et soigné 2269 patients ambulatoires. Les deux équipes ambulancières mobiles, basées à Chaman et à Badini, ont donné des soins à 266 blessés et en ont évacué 169 sur l'hôpital de Quetta.

QUELQUES ASPECTS DE L'ASSISTANCE MÉDICALE DU CICR

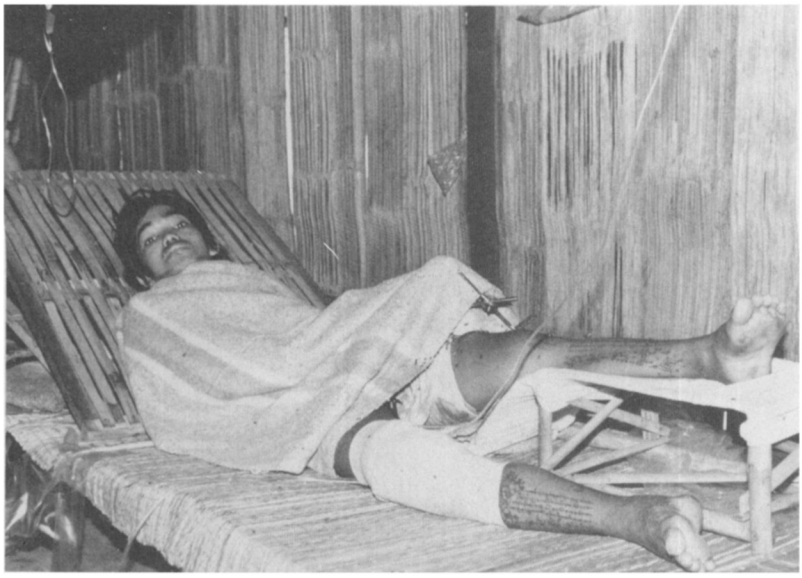

Frontière khmero-thaïlandaise: soins aux blessés de guerre

Angola: Centre orthopédique de Bomba Alta pour l'appareillage et la réhabilitation des amputés

Photos Gassmann/CICR

Au Salvador:
Action conjointe du CICR et de la Croix-Rouge salvadorienne

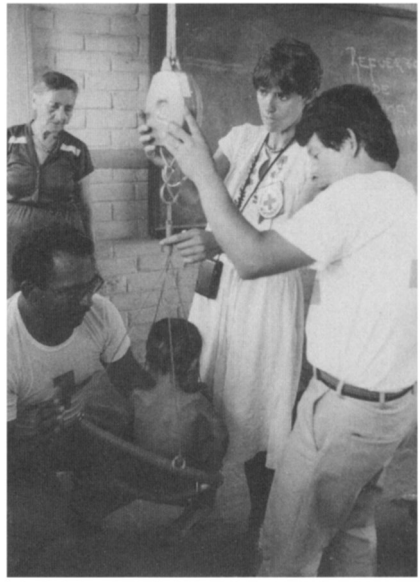

Consultation médicale pour enfants

Education sanitaire

Photos Gassmann/CICI

Cinq cours de formation en matière de premiers secours (cours de quatre semaines) ont été organisés à Peshawar pendant le premier semestre; 82 participants ont passé les examens avec succès. A Quetta, 65 secouristes ont été aussi formés. De janvier à juin, 108 «petits cours» (de deux jours) ont été suivis par 2278 Afghans à Peshawar. A Quetta, 34 cours ont réuni 326 participants. A Chaman, où ce programme a débuté au mois de mars, sept cours ont eu lieu, réunissant 61 participants.

Le matériel médical pour premiers soins, distribué aux secouristes formés pendant le premier semestre de l'année, a représenté la somme de 284 000 francs suisses.

Frontière khméro-thaïlandaise

Dans le cadre de ses activités le long de la frontière khméro-thaïlandaise, le personnel médical du CICR a continué de soigner les blessés de guerre et les cas d'urgence dans ses hôpitaux de Khao-I-Dang et de Kab Cherng. Entre le 1er janvier et le 30 juin, le nombre des admissions à l'hôpital de Khao-I-Dang a totalisé 1542 (dont 945 blessés de guerre), ce qui représente un accroissement de 28% par rapport à la même période de 1984. Pour sa part, l'hôpital de Kab Cherng, après avoir enregistré un afflux de blessés au mois de mars, nécessitant l'envoi de chirurgiens en renfort, a vu son travail décroître, ce qui a amené le CICR à y suspendre provisoirement ses activités chirurgicales et à ne garder qu'un poste de premiers secours dirigé par une infirmière: depuis le 22 juin, les patients en traitement ainsi que les nouveaux blessés graves sont transférés directement à l'hôpital de Khao-I-Dang. Au cours du premier semestre de l'année, le nombre des patients soignés à Kab Cherng s'est élevé à 520, dont 255 blessés de guerre.

Rappelons que dans la première moitié de l'année, 27 coordinateurs médicaux, médecins, chirurgiens ou anesthésistes et 23 infirmières ont été mis à la disposition du CICR pour cette action par 11 Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Canada, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Islande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et République fédérale d'Allemagne).

La banque du sang du CICR à Khao-I-Dang a continué de faire face aux besoins des hôpitaux chirurgicaux et à ceux des Agences volontaires œuvrant sur place, grâce aux envois réguliers des Sociétés de la Croix-Rouge d'Australie et du Japon (respectivement 2607 unités de sang pour un montant de 172 100 francs suisses et

594 unités équivalant à 35 640 francs suisses, durant les six premiers mois de l'année). La Croix-Rouge néo-zélandaise a fait également des envois en période d'urgence (329 unités pour une valeur de 21 700 francs suisses).

Les délégués du CICR ont continué, par ailleurs, à visiter les détenus vietnamiens à la prison d'Aranyaprathet; du courrier et des formulaires de demandes d'enquête leur ont été distribués. De janvier à juin, 192 détenus ont été enregistrés.

Les activités de l'Agence de recherches du CICR ont augmenté considérablement en raison principalement des déplacements fréquents de la population des camps. Au cours du premier semestre de l'année, 15 536 messages familiaux en faveur des réfugiés khmers et 4028 messages destinés aux réfugiés vietnamiens et à leurs familles ont été transmis. L'Agence a traité, en outre, 406 demandes de recherche concernant des réfugiés vietnamiens et 6187 touchant des ressortissants khmers; de même, elle a procédé à 2305 transferts.

Les secours distribués par les délégués du CICR dans les camps de réfugiés et à la prison d'Aranyaprathet (literie, ustensiles de cuisine, vêtements, matériel d'hygiène) ont totalisé 328 250 francs suisses dans les six premiers mois de l'année.

Kampuchéa

Au mois de mai, les délégués du CICR ont effectué deux missions d'évaluation dans les provinces de Kompong Speu et de Kampot. En juin, ils ont fait des déplacements dans les provinces de Kompong Cham, Kompong Chhnang, Kandal et de nouveau Kompong Speu. Des médicaments et du matériel médical ont été fournis, selon les besoins, lors de chacune de ces sorties, de même qu'à trois hôpitaux et à la banque du sang de Phnom-Penh. Du 1er janvier au 30 juin, la valeur totale de l'assistance médicale du CICR au Kampuchéa s'est élevée à 111 000 francs suisses.

Par ailleurs, durant le premier semestre de l'année, le CICR a acheminé 37 tonnes de médicaments, de matériel médical et de secours divers, soit par avion de Bangkok à Phnom-Penh, via Ho-Chi-Minh-Ville, soit par mer depuis Singapour.

Signalons, en outre, que 10 000 pochettes de premiers soins, contenant une carte expliquant aux combattants les principales règles humanitaires, ont été transmises à la Croix-Rouge locale pour distribution dans les provinces affectées par des combats.

Moyen-Orient

Liban

Les combats qui ont éclaté, le 19 mai, à l'intérieur et autour des camps palestiniens de Sabra, Chatila et Bourj Brajneh (banlieue sud de Beyrouth), ainsi que la situation tendue prévalant dans la région de Jezzine (localité située sur les hauteurs à l'est de Saïda) ont constitué des sujets de préoccupation majeure pour la délégation du CICR au Liban, au cours des mois de mai et de juin.

Dès le 20 mai, les délégués du CICR et les secouristes de la Croix-Rouge libanaise ont tenté de pénétrer dans les camps afin d'évacuer les blessés; cependant, malgré un pressant appel au cessez-le-feu et au respect de l'emblème de la Croix-Rouge, lancé à toutes les parties, l'accès aux camps s'est révélé particulièrement difficile pour des raisons de sécurité. Au plus fort de la bataille, le CICR et les secouristes libanais n'ont pu entrer qu'à sept reprises seulement dans les camps et en ont évacué 188 blessés. Dix délégués du CICR — dont quatre membres du personnel médical —, une quarantaine de secouristes de la Croix-Rouge libanaise et une vingtaine de véhicules se sont tenus prêts à intervenir tout au long des combats qui ont pris fin le 18 juin. Après un cessez-le-feu intervenu à cette date, quatre autres évacuations ont encore eu lieu. Au total, 300 personnes ont été évacuées, parmi lesquelles 250 étaient grièvement blessées. Du matériel médical, pour un montant de 200 000 francs suisses, a été distribué aux dispensaires et hôpitaux dans les camps, de même qu'à ceux où étaient soignés les blessés, tant à Beyrouth-Ouest que dans ses environs.

Au cours des six premiers mois de 1985, le CICR a distribué 1503 unités standards d'assortiments médicaux (valeur: 557 000 francs suisses) principalement dans les hôpitaux et les dispensaires de Beyrouth, de sa banlieue et de la région du Sud-Liban; 300 assortiments de pansement, 50 assortiments de pédiatrie, 40 assortiments de suture, 20 assortiments de petite chirurgie, ainsi que 60 brancards, 500 unités de sang et 250 unités de plasma ont été fournis par les Sociétés de la Croix-Rouge du Danemark, de la Norvège, de la République fédérale d'Allemagne, de Suède et de Suisse, souvent dans des délais très courts eu égard à la situation d'urgence sur le terrain. En outre, entre les mois de janvier et de juin, le CICR a remis des médicaments et du matériel médical, pour un montant de 495 000 francs suisses, à différentes branches de la Croix-Rouge libanaise dans tout le pays.

Par ailleurs, la détérioration des conditions de sécurité dans certaines régions du Liban-Sud a provoqué le déplacement de quelque 15 000 personnes vers Jezzine et Marjayoun, et de plusieurs milliers d'autres vers Beyrouth-Est; parallèlement, les affrontements, le long de la «ligne verte» divisant la capitale, ont amené de nombreuses familles à quitter leur demeure pour se réfugier à Beyrouth-Ouest. Les délégués du CICR ont effectué régulièrement des tournées d'évaluation, afin de connaître les besoins de la population déplacée et de lui fournir une assistance. En mai, les secours distribués à Marjayoun, Jezzine, Beyrouth-Est et Ouest ont totalisé 211 tonnes (valeur: 596 000 francs suisses) et touché 51 400 bénéficiaires. Au total, durant le premier semestre de l'année, le CICR a fourni 607 tonnes de secours (soit 61 850 couvertures, 21 349 colis familiaux, 2517 ustensiles de cuisine et des secours divers), pour un montant d'environ 1 640 000 francs suisses. En plus de ces distributions, le CICR a fait parvenir à la Croix-Rouge libanaise 147 tonnes de secours, pour une valeur de 421 400 francs.

Dans le domaine de la protection, le CICR a visité régulièrement les prisonniers transférés, au début d'avril, du camp d'Insar (Sud-Liban) à celui d'Atlit (Israël), en violation des articles 49 et 76 de la IVe Convention de Genève. Compte tenu des libérations intervenues entre-temps, 735 personnes étaient encore détenues dans ce dernier camp à la fin du mois de juin. Au total, 4 visites complètes d'Atlit ont été effectuées dans les six premiers mois de l'année, en plus de 5 autres visites d'enregistrement de nouveaux détenus.

Les délégués du CICR ont, par ailleurs, continué de visiter les centres de détention israéliens de Nabatiyeh, Tyr et Mar Elias: de janvier au 10 juin, date du retrait officiel de l'armée israélienne du Sud-Liban, ils y ont enregistré 22 nouveaux détenus, au cours de 31 visites.

Les bureaux de recherches du CICR à travers le Liban ont permis à des milliers de personnes de rétablir les contacts avec les membres séparés de leurs familles; c'est ainsi qu'au cours du premier semestre de 1984 ils ont traité 28 demandes de nouvelles, organisé 2 rapatriements, 368 transferts et 2 réunions de familles, et procédé à l'échange de 93 476 messages familiaux.

Echange de prisonniers

Le 20 mai, 1150 prisonniers palestiniens et libanais détenus par Israël, d'une part, et 3 soldats israéliens en main du «Front popu-

laire de libération de la Palestine/Commandement général» (FPLP/CG), d'autre part, ont été libérés simultanément sous les auspices du CICR.

Les termes de cet échange avaient été négociés par l'intermédiaire de diplomates autrichiens. Les deux parties avaient demandé au CICR de rencontrer tous les prisonniers libérables, pour obtenir leur avis sur les différentes destinations qui leur étaient offertes, et l'avaient chargé d'organiser et de superviser l'opération. C'est ainsi que 605 prisonniers palestiniens ont rejoint leur domicile en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans des localités arabes en Israël, alors que 151 prisonniers palestiniens et libanais étaient libérés à Kuneitra, afin de rejoindre le Liban via la Syrie; simultanément, 394 autres prisonniers, de même que les 3 prisonniers israéliens ont été libérés sur l'aéroport de Genève, d'où ils ont rejoint par avion leurs destinations respectives. La partie de cette opération de libération qui s'est déroulée à Genève a été rendue possible grâce au concours des autorités suisses et genevoises.

Activité du CICR dans un détournement d'avion

Le 14 juin, un avion de la compagnie américaine TWA fut détourné après son décollage de l'aéroport d'Athènes à destination de Rome. Après deux atterrissages, l'un à Beyrouth et l'autre à Alger, les 14 et 15 juin, les autorités algériennes et américaines ont demandé, avec l'accord des auteurs du détournement, l'intervention du CICR. Une équipe de six personnes du CICR, comprenant le délégué général pour le Moyen-Orient et un médecin, a quitté Genève pour Alger, où les délégués ont pu monter à bord de l'avion, s'entretenir avec les passagers et les auteurs du détournement et obtenir la libération de trois des otages.

Les conditions de son intervention n'étant pas remplies — notamment celle d'être le seul intermédiaire entre les parties en cause — le CICR ne s'est pas trouvé impliqué dans le déroulement des négociations. Toutefois, après le départ de l'avion d'Alger pour Beyrouth, il s'est déclaré prêt à faciliter et accélérer la libération des otages, une fois un accord intervenu entre les parties. C'est ainsi que dans la nuit du 25 au 26 juin, un délégué et un médecin du CICR ont visité, dans la capitale libanaise, les 37 passagers retenus en otages et les 3 membres de l'équipage de l'appareil. Ils se sont entretenus sans témoin avec eux et les ont enregistrés. Les cartes d'enregistrement correspondantes ont été transmises à la Croix-Rouge américaine, pour être communiquées aux familles des ota-

ges. Enfin, le 30 juin, avec l'accord de toutes les parties, le CICR a organisé le transfert des 39 passagers et membres d'équipage (un passager avait été libéré entre-temps à la demande du CICR), de Beyrouth à Damas, à bord de 12 véhicules du CICR. Dans la capitale syrienne, les otages libérés ont été remis aux autorités syriennes et aux représentants américains sur place, avant d'être rapatriés.

Conflit entre l'Irak et l'Iran

Le CICR a continué de suivre avec préoccupation l'évolution dramatique de la guerre entre l'Irak et l'Iran — aujourd'hui dans sa cinquième année — notamment le bombardement sans discrimination d'objectifs civils. Le 28 mai, M. Alexandre Hay, président du CICR, a dénoncé publiquement le bombardement de civils comme étant l'une des violations les plus graves du droit international humanitaire et a invité solennellement les forces belligérantes à cesser ces pratiques.

En *Irak*, les délégués du CICR ont continué de visiter régulièrement les camps de prisonniers de guerre iraniens et distribué quelques secours sous forme d'articles de loisirs. Depuis le début des hostilités, le CICR a enregistré 10 193 prisonniers de guerre iraniens en Irak.

Par ailleurs, en mai, les délégués du CICR ont visité huit camps dans la région de Meisan, abritant des personnes déplacées d'origine khouzistanaise (Iraniens de langue arabe). Au cours de ces visites, ils ont distribué des formulaires de messages familiaux, qu'ils ont ensuite récoltés, remplis, pour les faire parvenir aux parents demeurés en Iran.

Au début de l'année, une commission médicale mixte, composée d'un médecin irakien et de deux médecins du CICR, avait soumis aux autorités irakiennes les cas de plus d'une centaine de prisonniers de guerre iraniens, malades ou blessés, remplissant les conditions de rapatriement. Le 2 mai, 119 cas ont été acceptés et l'Irak a demandé au CICR d'organiser leur rapatriement en différentes étapes, ainsi que celui de 55 prisonniers de guerre iraniens capturés en janvier et de 18 autres prisonniers dont les autorités irakiennes avaient annoncé la libération dès le mois de mars. Le premier groupe de 30 prisonniers de guerre a été libéré par l'Irak le 27 mai: accompagnés de quatre délégués et médecins du CICR, ils ont été transportés par avion de Bagdad à Ankara, puis, de là, vers Téhé-

ran, à bord d'un autre appareil, accompagnés par deux délégués du CICR. Au cours de cette opération, l'infrastructure médicale nécessaire pour le transfert des prisonniers à l'aéroport d'Ankara a été mise à disposition par les autorités et le Croissant-Rouge de Turquie.

Pour sa part, l'Agence de recherches du CICR a continué d'assurer la transmission de messages familiaux en faveur des prisonniers de guerre des deux parties belligérantes et de leurs familles. Au total, 841 735 messages ont été transmis durant le premier semestre de 1985.

En *Iran*, le CICR a poursuivi ses activités liées à l'échange de messages familiaux entre les prisonniers de guerre et leurs parents. Par ailleurs, il a maintenu le dialogue avec les autorités iraniennes pour obtenir l'autorisation de reprendre les visites aux camps de prisonniers de guerre, interrompues en octobre 1984. A cette date, le nombre de prisonniers de guerre irakiens enregistrés en Iran s'élevait à 45 541.